



Saisir conjugaison : les formes justes sans se tromper

Vérifiez vite la conjugaison de « saisir » : je saisis, j'ai saisi, saisi ou saisie, saisis ou saisissent, avec exemples clairs.

orthographe-francais

« Saisir » se conjugue comme un verbe régulier du 2e groupe avec l'auxiliaire avoir : je saisis, nous saisissons, j'ai saisi, que je saisisse. Les confusions fréquentes portent surtout sur saisi, saisie, saisis et saisissent, qu'il faut choisir selon le temps, le sujet ou l'accord.

Vous avez tapé « je saisi » juste avant d'envoyer un devoir, un mail ou une candidature ? C'est exactement le type d'erreur qui coûte des points bêtement. En révision, je raisonne toujours en rendement : mémoriser 6 à 8 formes bien choisies de « saisir » couvre l'immense majorité des usages réels. Pas besoin d'apprendre un conjugeur entier par cœur si votre objectif est d'écrire juste le jour J. Le plus rentable consiste à maîtriser le présent, le passé composé, l'imparfait, le futur, le subjonctif présent et surtout les formes souvent confondues à l'écrit.

En bref : les réponses rapides

Quelle est la différence entre « je saisis » et « j'ai saisi » ? — « Je saisis » est au présent : l'action se fait maintenant ou de façon habituelle. « J'ai saisi » est au passé composé : l'action est terminée.

Pourquoi écrit-on « nous saisissons » avec deux s ? — Le verbe « saisir » garde la base en -iss- dans plusieurs formes du 2e groupe, comme « nous saisissons », « vous saisissez » et « ils saisissent ».

Quand faut-il accorder le participe passé de « saisir » ? — Avec l'auxiliaire avoir, on accorde « saisi » seulement si le complément d'objet direct est placé avant le verbe : « les données que j'ai saisies ».

Est-ce que « saisir » se conjugue aussi à la forme pronominale ? — Oui, on peut dire « se saisir de ». Cette tournure signifie souvent s'emparer de quelque chose ou prendre en main un sujet.

Saisir : la conjugaison utile à connaître en priorité

Pour aller vite : **le verbe saisir** est un verbe du **2e groupe**, construit sur le modèle de *finir*, et il se conjugue avec l’auxiliaire **avoir**. Les formes qui servent vraiment tous les jours sont **je saisis**, **nous saisissons**, **j’ai saisi**, **je saisisais**, **je saisisrai**, **que je saisisse** et **saisis** à l’**impératif**. Si vous cherchez “*saisir conjugaison*”, ce noyau couvre l’essentiel des copies, mails, formulaires et consignes.

En pratique, inutile d’apprendre une page entière façon **Le Conjugueur** ou **Le Robert** si votre objectif est d’écrire juste sans perdre de temps. Le bon réflexe est de mémoriser les temps à fort rendement : **indicatif présent** pour l’action en cours, **passé composé** pour l’action terminée, imparfait pour la durée ou l’habitude, futur simple pour la projection, **subjonctif** présent après “il faut que”, et impératif pour les consignes. Le **participe passé** est **saisi**, jamais “saisit”. On écrit donc “j’ai saisi le texte”, “nous avons saisi la juridiction”, “elle a saisi l’idée”. La forme pronominale existe aussi : **se saisir**, comme dans “le tribunal s’est saisi de l’affaire”. Pour la couverture complète, les grammaires et dictionnaires citent aussi **indicatif**, subjonctif, **conditionnel**, impératif, participe, infinitif, **gérondif**, voix active, passive et pronominale, mais tout ne se mémorise pas avec la même priorité.

Forme utile	Erreur fréquente	Pourquoi c’est la bonne	Rendement examen/usage
je saisis	je saisi	Au présent, la terminaison est <i>-is</i> comme <i>je finis</i> .	Très élevé
nous saisissons	nous saisissonss / nous saisions	Le radical garde <i>-iss-</i> au pluriel du présent.	Élevé
j’ai saisi	j’ai saisie	Avec <i>avoir</i> , le participe passé reste souvent <i>saisi</i> sans accord.	Très élevé
je saisisais	je saisisais	L’imparfait reprend le radical de <i>nous saisissons</i> .	Moyen à élevé
je saisisrai	je saisisrais	Le futur simple finit en <i>-ai</i> , le conditionnel en <i>-ais</i> .	Élevé
que je saisisse	que je saisis	Après “il faut que”, on bascule au subjonctif .	Moyen
saisis	saisie / saisit	À l’ impératif , 2e personne du singulier : <i>saisis ce mot</i> .	Moyen

Mon conseil de terrain est simple : retenez d'abord **7 formes**, pas **70**. C'est le meilleur ratio temps gagné / fautes évitées. Les grands médias comme **Ouest-France**, **Le Monde** ou **Le Nouvel Obs** emploient surtout ces temps-là dans les usages réels : comprendre une idée, saisir une opportunité, saisir un juge, saisir des données. Même logique du côté des références normatives, de l'**Académie française** aux conjugueurs en ligne. Si vous visez une copie propre, mémorisez le trio qui rapporte le plus : **je saisis, j'ai saisi, que je saisisse**. Le reste se reconstruit ensuite presque mécaniquement à partir du modèle du 2e groupe.

Les formes de base à mémoriser en 2 minutes

Pour éviter 80% des fautes sur **saisir conjugaison**, retiens ce noyau dur : **je saisis, nous saisissons, ils saisissent, j'ai saisi, je saisisais, je saisirai, que je saisisse, saisis**. C'est la meilleure base. Elle couvre le présent, le passé, le futur, l'imparfait, le subjonctif et l'impératif, donc presque tous les contextes d'examen et d'usage courant.

Le piège classique, c'est la fausse logique : on écrit *je saisis*, pas *je saisi*, mais *j'ai saisi* sans *s*. Même contraste entre *ils saisissent* et *saisis*. En pratique, mémoriser ces **8 formes** prend **2 minutes** et rapporte bien plus que relire un tableau complet de **saisir conjugaison** pendant 15 minutes. Mon conseil d'ingénieur : vise le meilleur ratio **temps passé / points gagnés**. Sur ce verbe, ce mini-pack suffit souvent à corriger les erreurs qui reviennent le plus.

I

Verbe SAISIR - Conjugaison à tous les temps — Speak Verbs

Quand écrire saisi, saisie, saisis ou saisissent : le vrai point qui fait trébucher

On écrit **saisi** au **participe passé** masculin singulier, ou dans **j'ai saisi**. En revanche, **je saisis** prend un **s** final, même s'il ne s'entend pas. **Saisie** est le féminin, **saisis** peut être une forme verbale ou un nom rare, et **saisissent** correspond à *ils/elles* au présent.

La confusion **saisi ou saisie** vient d'un mélange entre temps verbal et accord. Au présent de l'indicatif, on écrit **je saisis, tu saisis, il saisit, ils saisissent**. Donc *je saisi* et *je saisie* sont faux. Au passé composé, on écrit **j'ai saisi** si le **COD** est après, ou s'il n'y en a pas. Mais avec *avoir*, l'**accord** se fait si le COD est placé avant : *les données que j'ai saisies*. C'est le vrai piège de **comment accorder saisi**. En **forme passive**, la logique est plus simple : **il est saisi, elle est saisie, les données sont saisies**. Là, on accorde avec le sujet. En pratique, je conseille un test rapide : si vous pouvez remplacer par *prendre* au présent, il faut souvent une forme finie du verbe, donc **je saisis** ou **ils saisissent**, pas un participe passé.



Forme correcte	Erreur fréquente	Explication
je saisis	je saisi	Présent de l'indicatif, 1re personne du singulier.
je saisis	je saisie	<i>Saisie</i> n'est pas une forme du présent avec <i>je</i> .
j'ai saisi	j'ai saisie	Pas d'accord si le COD est après ou absent.
il est saisi	il est saisie	Forme passive, accord au masculin singulier.
elle est saisie	elle est saisi	Forme passive, accord au féminin singulier.
les données sont saisies	les données sont saisi	Accord avec le sujet féminin pluriel.
ils saisissent	ils saisissentes / ils saisis	Présent, 3e personne du pluriel.

Les exemples concrets règlent presque tout. En contexte **juridique**, on écrit : *Le tribunal est saisi de l'affaire*, mais *les pièces que l'avocat a saisies* si le COD est avant. En **informatique**, on écrira : *j'ai saisi le mot de passe*, mais *les données que j'ai saisies sont correctes*. Enfin, pour une compréhension soudaine, la langue courante hésite souvent entre sens abstrait et syntaxe : *je saisis l'idée* au présent, *j'ai saisi le raisonnement* au passé, et *ils saisissent enfin le problème* au pluriel, donc **saisissent**. À noter, **une saisie** est un nom féminin très courant, notamment en droit ou en informatique ; *un saisis* existe dans des emplois spécialisés, mais il est marginal et ne doit pas brouiller la règle usuelle. Mon repère d'examen est simple : si vous pouvez ajouter *hier*, pensez participe passé ; si vous pouvez ajouter *maintenant*, pensez **je saisis** ou **ils saisissent**.

Mini-diagnostic : les erreurs les plus tapées sur « saisir » et la règle qui les corrige

Les fautes les plus fréquentes autour de **saisir** suivent **3 schémas** : confusion entre **présent** et **participe passé**, mauvais accord après l'**auxiliaire avoir**, et oubli du double **s** dans certaines formes comme *nous saisissons* ou *qu'ils saisissent*. Si vous cherchez *comment s'écrit je saisi*, la réponse est simple : **je saisis** au présent, mais **saisi** seul sert surtout de participe passé ou d'adjectif selon le contexte.

Le bon réflexe, quand on se demande **comment conjuguer le verbe saisir**, consiste à diagnostiquer la phrase avant de penser au tableau complet. Je procède toujours ainsi : je repère le **sujet**, puis le **temps**, puis la présence éventuelle d'un auxiliaire. Exemple classique : *je saisi* est faux, car au présent on écrit **je saisis**, comme *tu saisis* et *il saisit*. En revanche, dans *j'ai saisi le code*, **saisi** est le participe passé. La question *quel est le participe passé de saisir* a donc une réponse nette : **saisi**. L'erreur *j'ai saisie* apparaît quand on ajoute un e par automatisme. Avec l'**auxiliaire avoir**, l'accord ne se fait que si le complément d'objet direct est placé avant : *les données que j'ai saisies*, mais *j'ai saisi les données*. C'est rentable à mémoriser, car cette règle fait gagner des points vite.

La micro-méthode en **3 étapes** évite 90 % des hésitations. Étape 1 : demandez-vous si l'action est finie. Si oui, vous êtes souvent sur un **passé composé** : *j'ai saisi*. Étape 2 : s'il n'y a pas d'auxiliaire, regardez le sujet : *je saisis*, *nous saisissons*, *ils saisissent*. Le double **s** revient précisément là où la prononciation l'impose. Étape 3 : testez le mode. Pour le **subjonctif présent**, on écrit **que je saisisse**, *que nous saisissons*, formes souvent fragiles à l'écrit. Même logique pour **saisir imparfait** : *je saisisais*, *nous saisissons*. Ce sont des formes longues, mais régulières. Enfin, la **forme pronominale** *je me saisis* existe ; elle est plus rare et signifie plutôt *je m'empare de* ou *je prends moi-même*, souvent dans un registre soutenu ou juridique.

Forme correcte	Erreur fréquente	Explication
je saisis	je saisi	Présent de l'indicatif, 1re personne du singulier.
j'ai saisi	j'ai saisie	Pas d'accord avec <i>avoir</i> si le COD est après.
les données que j'ai saisies	les données que j'ai saisi	Accord avec le COD placé avant le verbe.
nous saisissons	nous saisisons	Double s au présent.
qu'ils saisissent	qu'ils saisissentent	<i>Subjonctif présent</i> : terminaison correcte en <i>-ent</i> .

Définition de saisir et cas d'usage selon le contexte : juridique, informatique, compréhension

Le verbe **saisir** signifie d'abord *prendre vite*, puis, selon le contexte, **enregistrer** une information, **porter** une affaire devant une autorité ou **comprendre** soudainement une idée. Cette **définition de saisir** n'est donc utile que reliée à l'usage réel : on ne conjugue pas pareil dans « je saisis des données », « le juge est saisi » ou « j'ai saisi le sens du

texte ». Pour une bonne *tournure de phrase avec saisir*, le contexte commande le sens, le complément et souvent le registre.

Dans le sens concret, saisir veut dire **attraper**, capter un objet ou profiter d'une occasion. On dira : « Il **saisit** la balle au rebond » ou « Nous avons **saisi** cette chance trop tard ». Ici, le **synonyme** le plus sûr est *attraper* ou parfois *prendre*, mais attention aux substitutions mécaniques : avec *prendre*, la phrase devient souvent plus neutre. Chercher *prendre conjugaison* peut aider si l'idée est simplement matérielle, mais **l'emploi du verbe saisir** ajoute souvent une nuance de rapidité, d'efficacité ou d'à-propos. C'est précisément ce qui fait la différence entre « prendre un document » et « saisir un document ».

En informatique et en gestion, saisir veut dire **entrer des données** dans un système. Exemple courant : « Je **saisis** les coordonnées dans le formulaire » ; au passé composé, « Elle a **saisi** les données sans erreur ». Ici, le bon synonyme est *enregistrer* ou *renseigner*, pas *mettre* au hasard. Beaucoup d'internautes cherchent *mettre conjugaison* pour remplacer saisir, mais « mettre des données » sonne flou, alors que « saisir des données » décrit une action précise. Cette **saisir définition** est très fréquente dans les consignes d'examen, les interfaces et les logiciels, où la **tournure de phrase** doit rester nette.

Dans le domaine juridique, **saisir un tribunal** signifie porter officiellement une affaire devant une juridiction ou une autorité. On écrit : « L'avocat **saisit** le tribunal administratif » ou « Le juge a été **saisi** du dossier ». Le synonyme utile est *porter devant la justice*, parfois *introduire une demande*. Enfin, dans le sens intellectuel, saisir veut dire **comprendre**. Exemple : « Je **saisis** enfin la logique du raisonnement » ; « Ils ont **saisi** le sens du texte ». Ici, remplacer par *avoir* ou *faire* produit des phrases maladroites : on n'a pas un sens, on le comprend ; on ne *fait* pas une idée, on la saisit ou on la formule.

Méthode express pour ne plus hésiter le jour J

Pour bien écrire « **saisir** », il faut identifier le temps, vérifier si l'on a un participe passé, puis contrôler l'accord éventuel. En pratique, pour **réviser saisir** efficacement, retenir **7 formes-clés** et **3 règles de tri** suffit à éviter l'essentiel des fautes en copie, mail ou examen.

Ma méthode de terrain, signée **Jonathan Pichon**, vise le rendement. Vous n'avez pas besoin d'avaler un conjugueur complet pour produire la **forme correcte** sous pression. Il faut mémoriser les pivots qui reviennent tout le temps : **je saisis, tu saisis, il saisit, nous saisissons, ils saisissent, saisi, saisie**. Le tri se fait ensuite avec trois questions simples : est-ce un verbe conjugué, un participe passé, ou un adjectif verbal de contexte ? C'est là que tombent les erreurs tapées partout : *je saisi, j'ai saisie, ils saisissent* confondu avec *ils saisissent* mal recopié. Même si **saisir verbe du 2e groupe** est une formule

qu'on lit souvent, le vrai gain vient moins de l'étiquette scolaire que du repérage rapide des finales utiles en production écrite.

- Apprenez les 7 formes pivots, pas 40 lignes de tableau.
- Refaites 5 transformations : présent vers passé composé, singulier vers pluriel, masculin vers féminin.
- Testez les pièges à haute fréquence : **erreur fréquente** *je saisi*, correction **je saisis**.
- Vérifiez l'accord du participe passé seulement si le contexte l'exige vraiment.
- Gardez **Le Figaro**, **Le Robert**, **l'Académie française** ou d'autres conjugueurs pour la vérification exhaustive, pas pour la mémorisation.

En **révision**, cette routine prend moins de 10 minutes et couvre l'immense majorité des cas utiles. Pour **mémoriser conjugaison** sans surcharge, fixez surtout **saisis**, **saisit**, **saisissent**, **saisi** et **saisie** : ce sont les formes à plus forte fréquence. La FAQ répond ensuite aux derniers doutes concrets.

saisir définition

Le verbe « saisir » signifie d'abord prendre ou attraper quelque chose. Il peut aussi vouloir dire comprendre rapidement une idée, enregistrer des données sur un clavier, ou encore confisquer légalement un bien. En révision, je conseille de retenir ces 4 sens principaux : prendre, comprendre, entrer une information, confisquer. C'est suffisant pour éviter la plupart des erreurs d'usage.

Quel est le participe passé de saisir ?

Le participe passé du verbe « saisir » est « saisi ». Exemples : « J'ai saisi la balle », « Elle a saisi l'occasion », « Les données ont été saisies ». Avec l'auxiliaire avoir, l'accord se fait seulement si le complément d'objet direct est placé avant : « Les informations que j'ai saisies ».

Comment s'écrit je saisi ?

« Je saisi » est incorrect dans la plupart des cas. On écrit « je saisis » au présent de l'indicatif : « je saisis la réponse ». « Saisi » sans -s est en général un participe passé ou un adjectif : « j'ai saisi », « il reste saisi d'étonnement ». Le bon réflexe : si c'est une action au présent avec « je », mettez -s.

Comment accorder saisi ?

« Saisi » s'accorde selon sa fonction. Comme participe passé avec « être », il s'accorde avec le sujet : « Elle est saisie ». Avec « avoir », il s'accorde seulement si le COD est placé avant : « Les notes que j'ai saisies ». Comme adjectif, il s'accorde normalement : « une foule saisie », « des élèves saisis ».



Quel groupe le verbe saisir ?

Le verbe « saisir » appartient au 2e groupe, car son infinitif finit en -ir et son participe présent est « saisissant ». Il se conjugue comme « finir » sur plusieurs formes régulières : « nous saisissons », « vous saisissez ». Pour aller vite en révision, retenez ce test rentable : si le participe présent finit en -issant, c'est généralement le 2e groupe.

saisir définition

La définition de « saisir » est proche de celle de « prendre » ou « attraper », mais le verbe a aussi des sens abstraits. On peut saisir un objet, saisir une occasion, saisir un juge, ou saisir des données. En pratique, pour bien comprendre un texte, il faut repérer le contexte : geste physique, compréhension, informatique ou procédure juridique.

définition de saisir

« Saisir » veut dire prendre vivement, comprendre, enregistrer une information ou engager une procédure auprès d'une autorité. Exemple concret : saisir un sac, saisir une explication, saisir un mot de passe, saisir le tribunal. Je recommande de mémoriser ces emplois par catégories, car c'est plus rapide et plus fiable qu'une définition unique trop vague.

que je mette

« Que je mette » est correct : c'est le subjonctif présent du verbe « mettre ». On l'emploie après certaines expressions comme « il faut que », « bien que », « pour que ». Exemple : « Il faut que je mette mes fiches à jour ». À ne pas confondre avec « je mets », qui est le présent de l'indicatif.

Si vous ne devez retenir qu'une méthode, prenez celle-ci : vérifiez d'abord le sujet, puis le temps, puis l'accord éventuel du participe passé. En pratique, les formes qui paient le plus sont « je saisis », « nous saisissons », « j'ai saisi », « que je saisisse » et « saisissez ». En cas de doute entre « saisi », « saisie », « saisis » et « saisissent », testez la fonction du mot dans la phrase : verbe conjugué, participe passé ou accord avec un nom. C'est le raccourci le plus efficace pour éviter les fautes rapides.

Mis à jour le 04 mai 2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique